

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Mesdames et Messieurs les personnels
du ministère de la Culture
et de la Communication

Paris, le **28 SEP. 2016**

Nos réf. : INST/2016/P/25209/CAN

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le budget du ministère de la Culture et de la Communication atteindra 1,1 % du budget de l'État en 2017. Avec une hausse de 5,5 %, son montant sera de 3 612 M€, montant jamais atteint. Il s'agit d'un choix fort du Gouvernement, visant à replacer la culture au cœur de la société, au plus proche des Français, sur tous les territoires de la République.

Cette progression des crédits, une des plus fortes qu'ait jamais connue la culture, permettra notamment de renforcer les actions de terrain en faveur de la création et de la jeunesse à travers de nouvelles initiatives comme « Créations en cours », d'aider les établissements publics qui font face à une baisse de leur fréquentation et à une hausse de leurs dépenses de sécurité, mais aussi d'œuvrer en faveur de l'emploi pérenne dans le spectacle, de relancer l'investissement en faveur des monuments historiques et d'augmenter les aides à la presse et aux radios associatives.

Cependant, parce que je connais l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous au quotidien, au service des missions et du rayonnement du ministère, j'ai souhaité que vous puissiez être associés à cette progression des crédits.

C'est pourquoi 5,12 M€ sont prévus au titre des mesures catégorielles, en hausse de 65 % par rapport à 2016. Ces sommes viennent s'ajouter à l'augmentation du point fonction publique de 0,6 % en février. Ces crédits permettront la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » et la poursuite des mesures engagées en faveur de l'amélioration de la carrière et de la situation indemnitaire des personnels du ministère. Au total, sur la période 2012-2017, ce sont 18,4 M€ qui auront été mobilisés en faveur d'une amélioration de votre pouvoir d'achat, dont 10,3 M€ pour rattraper le retard du ministère en matière indemnitaire par rapport aux autres ministères et 8,1 M€ afin d'améliorer la structuration des corps et de la carrière des personnels.

.../...

Je suis aussi sensible aux conditions dans lesquelles vous travaillez. Ainsi, au-delà du schéma directeur Condorcet qui, sur la période 2016-2018, permettra d'améliorer et de créer des systèmes d'information métier ou transversaux adaptés à l'évolution des domaines sur lesquels vous intervenez, 2 M€ seront engagés en 2017 pour améliorer la bureautique et les systèmes d'information relatifs aux ressources humaines pour qu'enfin, tout le monde travaille avec les mêmes logiciels. Par ailleurs, les moyens en faveur de la formation et de l'action sociale seront augmentés de 0,4 M€ pour répondre à vos attentes.

S'agissant des emplois, 2017 mettra fin à dix ans au cours desquelles les suppressions ont toujours été supérieures aux créations d'emplois. Notre schéma d'emplois est en effet stable pour les emplois financés par le ministère. Les établissements publics verront quant à eux leurs effectifs augmenter en 2017 car 107 créations d'emplois sont prévues afin d'accompagner certains établissements dans leur développement et de renforcer leur sécurité.

Dans le contexte actuel, la sécurité est un véritable défi pour les musées, les monuments, les équipements et les événements culturels. Pour le relever, 8,8 M€ sont prévus en 2017 pour renforcer la sécurité non seulement au profit des visiteurs mais aussi pour ceux d'entre vous qui sont au contact du public ou qui travaillent dans des lieux très fréquentés.

Je tiens enfin à remercier les équipes du ministère qui ont œuvré, pendant des mois, pour que nous ayons plus de moyens en 2017, en cohérence avec nos missions et nos ambitions. L'augmentation des crédits et des emplois pour la Culture et la Communication est en effet le fruit d'un travail collectif, entre le secrétariat général et les directions générales, en liaison avec les établissements publics, les directions régionales des affaires culturelles et les services à compétence nationale. Ensemble, nous sommes plus forts.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Audrey AZOULAY